

BIPOLARISATION DE L'UNIVERS ETHNO SOCIOPOLITIQUE CAMEROUNAIS SUR LA TOILE POST- ELECTORALE 2018

Laure Sandrine TSAKOU
 Université de Yaoundé I
 ORCID iD: 0009-0003-6315-6264
tsakoulaure@gmail.com

Résumé : En parlant de l'autre, toutes les communautés ethnolinguistiques trouvent un mode d'expression consensuel référant à son altérité. La plupart des représentations sont négatives et constituent de ce fait des injures qui impliquent que le groupe a une perception altérée de l'autre. Dans deux fora, « Parle que Beti » et « Parle que Bami », deux groupes ethnolinguistiques s'opposent avec une virulence inquiétante aux lendemains des élections présidentielles de 2018 : le groupe Bamiléké et le groupe Beti. L'un des aspects les plus remarquables des relations entre ces groupes, c'est qu'ils retracent le sillage des oppositions politiques entre le MRC et le RDPC, les deux partis les plus en vue sur la scène nationale pendant ces élections. Ces partis sont associés à ces groupes ethnolinguistiques du fait des appartenances ethniques de leurs leaders, et du fait que leurs partisans seraient des représentants de ces connotations ethniques. Notre objectif est de montrer comment le fait ethnique en politique crée des situations de méfiances et de défiances réciproques entre les compatriotes, et conduit à la classification identité/ altérité ; Autochtones/allogènes ; ethnie au pouvoir/ ethnie d'opposition. Nous allons nous servir des figements linguistiques collectés, qui apparaissent ici comme des mécanismes verbaux offensifs et défensifs mis en place, et qui représentent un prolongement des antagonismes ethniques constitutionnalisés par la politique linguistique, aussi envisagée comme politique de cohabitation sociale. La théorie des régulations sociolinguistiques nous permettra d'établir des liens de cause à effet entre les régulations institutionnelles et les régulations sociales, et la pragmatique de la pertinence permettra, par l'interprétation, d'inscrire les stéréotypes ethnolinguistiques dans le contexte sociopolitique décrit. Comme solution, nous proposons un changement des termes de la citoyenneté dans la Constitution.

Mots-clés : politique linguistique, cohabitation sociale, groupes ethniques, identité et altérité, stéréotypes ethniques

BIPOLARISATION OF CAMEROONIAN ETHNO-SOCIOPOLITIC UNIVERS ON POST-ELECTORAL WEB 2018

Abstract : Speaking of the other, all ethnolinguistic communities find a consensual mode of expression referring to his otherness. Most representations are negative and therefore constitute an insults implying that the group has a negative perception of other. In two forums, two ethnolinguistic groups oppose each other with a worrying virulence in the aftermath of the 2018 presidential elections : the Bamileke and Beti groups. One of the most remarkable aspect of relations between these groups is that they trace the wake of political opposition between MRC ans CPDM, the two most prominent parties on the national scene after elections. These parties are associated with these ethnolinguistic groups, because of the ethnical affiliation of their leaders, and because of the fact that their supporters should be representatives of those ethnic connotations. Ethnicity as and instrument of political mobilisation favours the community, with benefits greatly from the economic and hegemonic ressources that governing offers. In

this case ; the ethnic fact creates situations of distrust and reciprocal distrust between ethnic groups, which facilitates the classification of indentity/ otherness ; aboriginal/ allogene ; ruling ethnic/opposition ethnic. It is therefore a place of extention of ethnic antagonisms and political opposition through the expression of representations via linguistic freezes that appear as defensive verbal mechanism put in place in a context where one feels threatened by the other, and which make political opposition a question of interethnic conflict that shakes the social link. Sociolinguistic regulation theory will permit us to establish relations between institutionnal regulation and social one, and we will use pragmatic of pertinence to interprate data. As solution to this problem, we propose to change the terms of citizenship in Contitution.

Keywords : linguistic policy, social link, ethnic groups, identity, altérité, ethnic freeze

Introduction

Selon *The Conversation*, au 13 janvier 2024, les réseaux sociaux au Cameroun c'est 3.9 millions d'utilisateurs. Lorsqu'ils s'emparent des questions de politique nationale, beaucoup d'utilisateurs se montrent violent en désignant leurs rivaux politiques et compatriotes. Le 7 novembre 2017, Jeune Afrique publiait un article intitulé Cameroun : « Sous la pression des replis identitaires », issu du dossier *Sous le couvercle de la cocotte-minute*, où on pouvait lire les paroles suivantes d'un militant du RDPC face à un Ministre médusé : « *Un génocide se prépare. Dites-nous quelles dispositions nous devons prendre pour nous défendre* ». Quant à Cameroun tribune du 28 juillet 2021, il titrait : « On frôle le ligne rouge ». Ces déclarations renvoyaient à la gravité du phénomène tribale au Cameroun. Pour présenter le rôle actif des réseaux sociaux dans cette situation, Cavayé Djibril, Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun, déclarait la 10 novembre 2016 : « *Les réseaux sociaux sont en passe de devenir une nouvelle forme de terrorisme rapide et interactif. Ils permettent de communiquer rapidement et largement* ». Les réseaux sociaux étaient ainsi identifiés comme un moyen redoutable pour propager les discours de haine entre les ethnies. Facebook est l'une des plates-formes les plus actives, à travers certains fora bien connus de la place publique, dont deux ont retenu notre attention : « Parle que Bami » et « Parle que Beti ». On y a assisté à un cycle de violence verbale qui entretient et enflamme les clivages ethniques sur les réseaux sociaux. Des ethnonymes qui ont été recensés présentent une bipolarisation de la société camerounaise aux lendemains des élections présidentielles de 2018. Quelles sont les causes institutionnelles qui favorisent l'émergence d'une altérité ethnique repoussoire? Quelles sont les conséquences sur le lien social et quelles sont les solutions possibles? Notre hypothèse est que la juxtaposition constitutionnelle des structures linguistique et socioculturelles autoriserait des représentations nocives de l'altérité ethnique. Nous allons interpréter des stéréotypes ethniques pour montrer que ceux-ci s'inscrivent dans un contexte qui les rend pertinents et qui légalise les conflits interethniques. Ce travail est construit autour des points suivants : le cadrage théorique qui est associé au contexte de l'étude, l'analyse et l'interprétation des stéréotypes ethniques, et les propositions que nous faisons pour limiter le phénomène.

0.1. La méthode

La méthode qualitative est celle que nous avons privilégiée dans cet article, vu son enjeu qui est de comprendre les phénomènes sociaux à partir d'un corpus de données collectées au fil des conversations. Notre terrain de recherche a été les deux fora « parle que beti » et « parle que bami ». Ce sont des fora qui rassemblent des Camerounais vivant au Cameroun et dans la diaspora africaine, américaine, européenne et asiatique. Les questions qui les intéressent sont le plus souvent des questions politiques, notamment les oppositions entre le RDPC et le MRC. Les interactions verbales entre les représentants de deux groupes ethnolinguistiques sont le support de ethnonymes collectés grâce notre intuition de chercheur. Le corpus qui sous- tend ce travail est donc constitué de données collectées in vivo, il est extérieur au chercheur, il est authentique et rend compte des faits tels qu'ils ont été cueillis. Pour collecter ces ethnonymes, nous avons suivi le fil d'une discussion entre les internautes dans le but de voir comment les uns se représentent les autres à travers des désignations et des invectives. Nous nous sommes servie des critères de repérage de (Shapira. 1999) pour identifier les stéréotypes, à savoir, un groupe de mots inséparables où aucun n'a d'autonomie et qui forment une unité sémantique. A partir du relevé de ces figements linguistiques, nous allons étudier la dynamique sociopolitique entre les deux groupes ethniques

0.2. Le cadrage théorique

La théorie des régulations permettra d'expliquer le contexte et la pragmatique de la pertinence permettra d'interpréter les données recueillies dans ce contexte. La théorie des régulations sociolinguistique est proposée par (Zang Zang. 2013) pour comprendre les systèmes sociolinguistiques, mais cette théorie permet aussi de décrire et d'évaluer les phénomènes sociolinguistiques dans une société politique. Elle fonctionne avec 5 régulations. Les régulations institutionnelles renvoient à l'ensemble des lois et textes définis par un Etat et concernant la langue. En prescrivant les normes concernant les langues, leurs statuts et leurs usages, l'Etat exerce sa fonction de contrôle, mais aussi, il régule les relations entre les groupes linguistiques, surtout dans une société multiethnique. Cela dit, les régulations institutionnelles structurent les régulations structurelles, culturelles, sociales et par rétroaction. Pour paraphraser (Zang Zang. 2013), Comme l'Etat voit les langues, c'est aussi comme cela que le citoyen les voit. Le citoyen appréhende les relations entre les groupes ethnolinguistiques à la lumière des régulations institutionnelles. Pour interpréter les données, nous allons prendre appui sur la pragmatique de la pertinence élaborée par (Dan Sperber et Deirdre Wilson. 1989). Cette approche, de notre avis, peut le mieux rendre compte de la valeur des stéréotypes sur le lien social, comme l'envisagent (Delouve et Legal. 2021 :43) « Il ne faut pas considérer les stéréotypes comme corrects ou incorrects mais comme utiles ou nocifs ». Cette considération des stéréotypes fait appel à leur dimension pragmatique et les constitue en « Un facteur de cohésion sociale et un élément de construction dans les rapports de l'autre à soi ». Le choix de la pragmatique de la pertinence nous permet d'étudier les stéréotypes comme témoins de rapports sociaux positifs ou négatifs entre les communautés désignées par ceux-ci.

1. Le contexte législatif camerounais

Au Cameroun, les réglementations institutionnelles prévoient une juxtaposition de structures linguistiques.

1.1 Le bilinguisme officiel est une juxtaposition des structures linguistiques anglais/français

Le bilinguisme officiel camerounais consacre la cohabitation de deux groupes linguistiques, l'un francophone et l'autre anglophone, installés sur des territoires bien distincts (la zone anglophone et la zone francophone), et ayant des cultures distinctes. On parle de bi identité et de bi culturalité. Du fait que chacun des deux groupes a son système éducatif et son système légal propre.

1.2 Le régionalisme sur la base des souches ethniques est une juxtaposition des groupes linguistiques primaires

Le principe de régionalisation au Cameroun s'organise autour des souches ethniques majoritaires. A partir des limites géographiques d'une région, il est possible de déterminer les confins ethnolinguistiques d'un peuple que l'on appellera ethnie dans ce cadre, en suivant la définition simplifiée de groupe solidaire sur les plans linguistiques, culturels et idéologiques, localisable sur un territoire. On dénombre donc Dix régions peuplées par des ethnies et reconnues par la Constitution Camerounaise comme étant le fief de ces différents groupes ethnolinguistiques. La séparation est conventionnalisée et tous les citoyens savent qu'ils appartiennent à telle ethnie qui occupe tel territoire, et qu'en dehors de ce territoire, ils sont étrangers, allogènes mais compatriotes.

1.3 L'autochtonie est une juxtaposition autochtones /allogènes, et la loi sur les minorités ethniques est une juxtaposition minorités ethniques/ majorités ethniques

Le principe d'autochtone/ minorité est rendu légal par la Constitution camerounaise qui donne à autochtone le sens de premier occupant d'un territoire, en ayant en regard les privilèges politiques accordés à l'ethnie autochtone. Pour ce qui est de la minorité, il s'agit de la valeur quantitative de l'ethnie, et non de la valeur identitaire prévue par la charte des Nations unies sur la protection des minorités. L'autochtonie et la minorité ont donc des charges sémantiques liées à l'ethnie et aux privilèges politiques, car les questions politiques sont des questions de partage de pouvoir politique et de répartition des ressources économiques entre les ethnies camerounaises, et ces questions-là sont aussi les premiers leviers des compétitions et des conflits interethniques.

Les juxtapositions sus-mentionnées créent des solidarités ethniques fortes, auxquelles vient s'ajouter la loi sur la représentativité ethnique. La politique de quotas, en tant que mode de gestion politique des communautés ethniques, est utilisée au Cameroun comme une loi qui assure la représentativité des régions et donc des groupes ethniques, (entendu que les régions sont des souches territoriales ethniques), au sein de l'appareil gouvernemental, aussi bien en ce qui concerne le recrutement à la fonction publique qu'en ce qui concerne la représentativité politique ou électorale. Dans ses travaux, (Menthong, 1998 :42) notait déjà que l'ethnicité occupe une place de choix, car l'ethnie, en tant que

vision politique de la justice sociale est le signe de toutes les opérations de positionnement au pouvoir politique. Cela dit, la gestion du pouvoir politique au Cameroun est une gestion ethno régionale. Ce qui établit de fait une compétition entre les différentes ethnies, comme on peut le lire chez (Mbuyinga. 1989 :101) : « La politique de dosage et d'équilibre (...) a contribué à développer une conscience chauvine et négative dans la plupart des ethnies ». Dans ces conditions, les relations entre les ethnies sont conflictogènes, surtout lorsqu'il s'agit de politique et de redistribution des ressources de la Nation. Cette politique implique une mobilisation ethnique, aussi bien pour des causes politiques que pour des causes économiques. (Nsame Bongo. 2004) ajoute que l'ethnie fait corps dans un contexte politique qui la rend pertinente, en la considérant comme un facteur incontournable de représentativité politique. Par cette analyse qui retrace l'esprit de la Constitution, la politique devient le principal enjeu des clivages ethniques. Considérant cela, il devient évident que l'ethnie perd sa valeur culturelle pour se revêtir d'une valeur politique, et toute sollicitation politique devient une question de survie du groupe ethnolinguistique, mais aussi une question d'hégémonie identitaire. Ainsi, la représentativité ethnique est une valeur de la politique nationale à tel point que la course au pouvoir politique prend une coloration ethnique, les revendications politiques prennent des colorations ethniques, les conflits politiques prennent le visage des conflits ethniques. Dans ce contexte de juxtaposition ethno clivée, de nombreux stéréotypes fleurissent, qui sont des « Phénomènes d'énonciation à la base de toute constitution de l'identité » (Amossy et Herschberg ; 2005) et qui « Peuvent véhiculer et traduire des idéologies » (Delouve et Legal. 2021 : 35). Et ici ; il s'agit d'idéologies ethniques, politiques ou ethno politiques entretenues par l'environnement législatif, qui favorisent la rupture du lien social, d'où la portée pragmatique de ces stéréotypes.

2. Une altérité ethnique nocive par les mots

2.1. La catégorisation territoriale

La catégorisation territoriale est la reconnaissance mutuelle des appartenances ethno-régionales dans le but de marquer une séparation identitaire nette entre les deux groupes en cause, soit pour signaler son avantage légitime et légal, soit pour mettre en évidence le caractère désavantageux de l'intrusion de l'altérité par opposition à l'authentique.

2.1.1. Les comparaisons

« Nomades ». Les bamiléké ont opéré de nombreuses migrations sur le territoire camerounais et ont occupé de nombreuses terres appartenant initialement à d'autres ethnies. Le mot « nomades » fait référence à ces déplacements économiques de l'ethnie bamiléké et est utilisé en vue d'une assimilation de ce peuple aux des peuples nomades du Nord Cameroun, pour exprimer la gêne que les migrations cause. Il est considéré par le locuteur comme une injure qui se rapporte à un comportement négatif lié au mouvement de migration.

2.1.2. Les emprunts

« Grassfield terroristes » : est un nom composé de deux mots : « grassfield », identifie qui les ressortissants de la région de l'ouest Cameroun, le bamiléké, et de « terroristes »,

qualificatif qui permet d'insister sur ce qui, selon le locuteur, est un trait distinctif principal des grassfields, le terrorisme. Le mot terrorisme renvoie à une doctrine qui a pour but d'infliger la terreur, la peur à l'autre. Les rapports entre le terroriste et l'autre sont sombres et faits d'abus et de terreur vis-à-vis des autres ethnies. Ngelapis : est un mot qui relève d'une prononciation erronée du mot grassfield désignant les terres de l'ouest Cameroun en pays Bamiléké. La prononciation du mot avec l'accent des langues locales permet de le classer comme un emprunt à ces langues. Ce mot désigne tout ressortissant de l'ouest Cameroun et, par sa valeur de distinctif territorial, il devient un distinctif culturel et finalement ethnique qui rend compte d'une rupture territoriale qui est tant administrative que relationnelle. En contexte Camerounais, ce mot apparaît comme un stéréotype ethnique destiné à une classification identitaire pour exclure.

-La composition

« Autochtones frustrés et jaloux » : composé de Nom + Adjectif + Préposition + Adjectif, est un nom composé qui fait référence au comportement que le locuteur attribue aux Beti. Ce nom composé souligne le paradoxe de la possession du territoire qui constitue normalement une force, et du comportement négatif qui est exprimé en rapport avec cette possession. Par l'usage du mot autochtone, on lie la rupture identitaire, territoriale et culturelle entre les deux peuples. C'est aussi ce que l'on retrouve dans le mot composé « Venus d'ailleurs », qui rappelle les mouvements migratoires internes des bamilékés en soulignant avec force qu'il y a un propriétaire des lieux et que ceux-ci ne sont pas chez eux. « Arracheurs de terres », « Voleurs de terre », en plus d'exproprier montre la valeur morale de ceux qui sont ainsi désignés. Plus encore, ces noms composés traduisent la rupture du lien social entre des communautés ethniques d'un même pays, car chaque ethnie a un lieu d'expression de son autochtonie. Le Nom composé « Notables expatriés », un substantif avec une valeur de classification hiérarchique et de noblesse dans l'organisation sociale Bamiléké, retrace cette même rupture sociale et idéologique entre les deux peuples.

-Des supposants implicites

« Toujours le même faciès du village » est un supposant implicite qui rend compte de l'origine ethnique qui est aussi territoriale. Ce mot traduit une sorte de ras le bol au sujet du faciès dont le locuteur parle et qui est bien connu de lui parce que faisant partie de son environnement mais n'étant pas celui qui est toléré. Le terme « du village » qui s'ajoute au mot faciès renvoie à une aire géographique bien précise qui peut être localisable dans l'ethnie Bamiléké. Ce supposant trahit une relation conflictuelle entre deux ethnies aux faciès différents et montre, par le fait, la difficulté de l'une à conjuguer avec l'autre, et donc les difficultés d'une harmonie sociale.

2.1.5. Des néologismes sémantiques

« Allogènes » est un concept qui permet d'établir une différence d'appartenance territoriale entre une communauté et une autre. Ce concept, au-delà de la différence de terre, évoque la différence de culture, de comportement et d'idéologie. Son sens est sous-tendu par un rapport à l'étrange, au mystérieux, à l'inconnu, bref au barbare. La barbarie qui relève de

ce concept est symbolique parce que portée par une différenciation qui révèle une violence, une discrimination. « Étrangers » est un nom commun qui désigne l'altérité extranationale. En contexte camerounais, ce mot permet de désigner celui qui n'est pas chez lui, dans sa région d'origine, même si c'est son pays. C'est un différenciateur ethnique qui est la marque du rejet et rend compte de l'hostilité qui gouverne les relations entre les ethnies. La catégorisation territoriale se fait avec des noms simples ou composés, ce qui montre le caractère de moindre coût attaché aux stéréotypes, mais ces mots ont des effets discriminatoires puissants qui révèlent les clivages profonds entre deux groupes ethniques dont les relations sont exprimées par le mépris, la domination, la discrimination, le rejet et les accusations mutuelles, qui tournent autour des thématiques du territoire et de la politique. Ces éléments nominatifs qui renvoient à une division non seulement territoriale, mais aussi culturelle et idéologique, sont des signes évidents de discriminations identitaires qui trouvent leur source dans la législation camerounaise et qui sont amplifiées dans le cadre du jeu électoral.

2.2. La catégorisation quantitative

La catégorisation quantitative vise à souligner une prolifération nocive, un étouffement de l'altérité par opposition à la sérénité de l'authentique.

- Les comparaisons

« Impérialiste » : la logique de l'impérialisme est un rapport dominant /dominé. La péjoration est inhérente à ce terme qui rappelle aux africains les affres de la domination occidentale. Ici, ce mot apparaît sous ce même jour pour mettre en évidence plusieurs éléments : la migration des bamiléké, les dépossessions des Beti de leurs terres par les bamiléké et la domination des Bamiléké sur les plans numéraires et économiques. Ce mot fait une analogie entre les actions des Bamiléké et celle des colons occidentaux. L'expression du rejet du nombre est aussi manifeste dans le nom composé « Hommes envahisseurs » qui traduit la quantité et la capacité de nuisance des sauterelles. Pour le cas, il s'agit des hommes qui investissent un lieu où ils ne sont pas désirés, et perturbent son écosystème. Par cette métaphore ethno-identificatrice, on retrouve la rupture entre les deux communautés.

-La composition

« Peuple qui s'impose » : est un nom composé qui rend compte de la force numérique d'un peuple qui n'est pas apprécié dans les lieux où il s'impose. En contexte Camerounais, la précision « qui s'impose » ne représente pas simplement un caractère visible, mais aussi et surtout un caractère agaçant pour le locuteur, parce qu'il évoque une volonté de domination vérifiée ou non, que les autres ethnies attribuent aux alters ethniques, et une situation de victime pour les autres peuples qui voient comme une menace liée de cette situation. La catégorisation quantitative met en évidence le caractère négatif du grand nombre, le caractère de nuisance de l'étranger et surtout la menace que celui-ci représente pour l'authentique, aussi bien sur le plan territorial que sur le plan politique. Cette considération nocive de l'altérité ethnique est impulsée par les régulations institutionnelles qui ethnicisent les relations entre les communautés culturelles.

2.3. La catégorisation qualitative

La catégorisation qualitative souligne les aspects physiques, comportementaux et politiques négatifs de l'altérité, par opposition aux valeurs positives de l'authentique.

-Les comparaisons

Les deux périphrases lexicales « Seigneur de la jungle », « Le dieu des bulu », utilisé dans un sens ironique pour railler la Seigneurie du peuple Beti en envisageant une représentation divine pour montrer la proximité au pouvoir politique, mais aussi comme une injure dont le but est de mépriser l'identité de cette ethnie. Pareillement, la métaphore « Les dieux » orientée vers les ministres Beti, souligne de manière railleuse, le comportement des populations qui hissent ces ministres aux rangs de seigneurs, et les populations aux rangs d'adeptes qui suivent religieusement ces seigneurs. On retrouve aussi cela dans « Pantin du régime », qui met en évidence l'attachement de ce peuple au parti politique au pouvoir, davantage dans le sens de souligner l'incapacité de faire ses propres choix. De même, « Sardines sans tête », désignant ce même peuple, fait référence aux sardines que le parti au pouvoir avait pour habitude de distribuer à ses partisans lors des rassemblements politiques. Mais la précision « sans tête » renvoie à cette incapacité de réfléchir et de faire ses choix propres. Les images évoquées traduisent une forme de dogme religieux qui lie ce peuple au pouvoir politique et qui est rendu par le mot « pouvoiriste » renvoyant à un trait identitaire.

Le mot « barbare » a le sens négatif de sauvage que la colonisation lui donne. Une autre évolution du sens de ce mot permet d'identifier l'altérité comme un être brutal, méchant, violent. C'est ce qu'on retrouve à travers l'utilisation des mots tels que « Haineux », « génocidaires », qui traduisent le comportement violent et xénophobe attribué au peuple bamiléké. Pareillement, « Ethno fascistes » désigne donc ceux qui exaltent la singularité ethnique, une sorte de purisme ethnique néfaste par la terreur. C'est cette même terreur qu'on retrouve dans « Talibans ». Cette représentation de la peur qui permet au locuteur d'identifier l'ethnie bamiléké comme « Esclavagiste ». On voit dans ces mots une forme de radicalisation ethnique avec une valeur de terreur pour l'altérité. En ce qui concerne les rapports humains entre l'esclavagiste et l'esclave, il y a atteinte à l'intégrité physique, intellectuelle, psychique et aux libertés. Ces assimilations mettent l'alter dans une situation de victimisation et traduit des rapports sociaux essentiellement conflictuels.

Des métaphores et des périphrases lexicales à valeur religieuses sont aussi utilisées pour rendre compte des rapports conflictuels entre les deux communautés. « Partisans de Satan » est une périphrase qui rend compte d'une division de la société sur la base de l'idéologie chrétienne, par son rapprochement aux deux pôles opposés de la foi, surtout de la foi politique, car la politique ici est assimilée à la foi. On va donc retrouver aussi des termes tels que « Messie », utilisé pour faire de l'opposant politique une le personnage providentiel porteur des espoirs politiques. De même « Charismatique » traduit la fascination que ses partisans lui vouent. L'interprétation de ces comparaisons présente des communautés ethniques divisées par des idéologies politiques. On est donc dans la logique ethnique au pouvoir et ethnique d'opposition.

-Les néologismes

« Ekancres » créé à partir des mots « ekang », qui désigne la souche ethnique du peuple Beti, et de « Cancre », mot français qui désigne celui qui refuse de travailler, le paresseux. Cette association d'un nom et d'un adjectif péjoratif fonctionne comme un mot valise qui fait référence à un comportement paresseux, flemmard, qui serait un attribut du peuple Beti. Un autre trait comportemental négatif est aussi souligné par le néologisme « odontoliens », formé de « odontol » comme racine, qui désigne une boisson locale avilissante, et du suffixe français « iens » qui réfère à l'occupant ou le ressortissant d'un lieu précis. L'association de ces deux éléments en un mot « odontolien » a pour effet de créer une Nation qui serait « odontoland », néologisme dérivé de l'anglais. Cette désignation identifie le territoire Beti comme un pays de la beuverie. A travers cela, on peut voir une rupture culturelle, idéologique et territoriale qui rend compte d'un lien social délétère.

-Les emprunts

« Zomlaoh » est un titre honorifique dans la communauté Beti qui revoie à une situation au sommet de la hiérarchie sociale primaire. Dans le contexte politique national, ce mot est emprunté signifier que le pouvoir politique national est confondu au pouvoir traditionnel par les membres de l'ethnie, et montre une appropriation ethnique du pouvoir politique. « Les last » est un emprunt à la langue anglaise pour dire une position : les derniers. Ce terme est généralisant qui permet de désigner l'ethnie Bamiléké comme les derniers, par opposition aux Beti, premiers. Il montre ainsi une discrimination ethnique sur la base de l'hégémonie.

-La composition

« Les sans souche » : ce nom composé fait référence à l'attachement à la culture. Il s'agit d'un stéréotype qui souligne le caractère déculturé attribué au peuple Beti par le locuteur. De même, le nom composé « Les sans pouvoirs », fait référence au pouvoir traditionnel des chefs Beti. Ce peuple est connu comme un peuple anarchiste qui fait peu cas de l'autorité du chef. L'usage de ces nominatifs relève d'une comparaison implicite entre le Beti et le Bamiléké, deux communautés différentes par l'importance accordée à l'attachement aux valeurs traditionnelles et aux chefs. Outre ces attributs culturels et structurels, on y retrouve une négation de l'altérité basée sur les valeurs politiques primaires. C'est aussi ce que l'on a dans le nom composé « les chefs déchus », qui ironise sur la non - autorité d'un chef traditionnel en dehors de son territoire ethnique. Le nom composé « Sous-hommes » renvoie à la valeur humaine de l'altérité et permet de montrer que les frontières de l'humanité s'arrêtent et se mesurent à de l'appartenance ethnique du locuteur. Ce nom composé permet de rendre compte relation sociale critique qui autorise la déshumanisation de l'alter ethnique. Une série de noms composés référant au comportement permet de marquer la rupture socioculturelle entre les deux communautés ici représentées. Les compositions « Voleurs d'investissements des bami » ; « Mangeurs d'argent du terrain » ; « Les s'en fout », montrent l'indélicatesse qui est attribuée à une communauté dans un souci de discrimination négative. Pour entretenir un climat social ethno-clivé. Ces mêmes clivages sont identifiables dans des compositions référant à l'attachement politique : « Danseurs sous

le soleil », « Gens de kamto », « Les tireurs de pénalty raté », « Conquérants sans armes ». Ces éléments identificatoires permettent de montrer les corrélations entre l'ethnie et la politique, mais aussi de rendre compte du fait que les ruptures ethniques sont aussi des ruptures politiques et des ruptures sociales.

-La dérivation

La dérivation est un procédé de création des mots qui consiste à ajouter un affixe à une racine pour former un mot nouveau mot. Le mot « Pouvoiristes » et le mot « Tontinards » sont des mots dérivés qui retracent, selon les locuteurs, les habitudes culturelles de chacune des deux ethnies, mais aussi les ruptures politiques qui ont un impact sur le lien social, car ainsi compris, la société est bipolarisée.

-Des supposants implicites

Un supposant implicite liant la politique à un mets traditionnel bamiléké : « La politique ce n'est pas du malacssé », permet au locuteur de souligner l'incapacité de la communauté alter à faire de la politique. Il n'est pas sémantiquement éloigné du supposant implicite « Un petit parti politique » qui associe la dextérité politique à l'ethnie au pouvoir. La rupture ethno-sociale se manifeste dans ce cas par le savoir-faire politique qui est perçu comme inhérent à une ethnie et défaillant chez une autre.

-Les variations syntaxiques et phoniques

L'une des marques de la discrimination ethnique est la variation syntaxique. Chez les bamiléké, le « Que » est utilisé de manière intempestive dans la syntaxe. « Vous aller sauf que », « je veux que manger », « tu dois que partir », etc. l'usage de ce « que » devient un trait identificatoire de l'ethnie et marque la frontière avec l'altérité qui l'utilise ironiquement. Il en est de même pour l'emploi du «K» à la place du «R» : « Suppokter ». Il s'agit d'une variation phonique du mot « supporter ». Le mot ainsi prononcé, avec un «k» à la place de «r» relève d'une manie attribuée aux bamiléké qui parlent français avec un accent très appuyé. Cet accent est une influence des langues locales sur le français. La prononciation des «k» à la place des «r» devient un trait identitaire qui marque les frontières avec l'altérité ethnique. La catégorisation qualitative occupe un espace considérable dans les échanges verbaux entre les deux ethnies. L'idée est de blesser le plus possible l'altérité et de la réduire à une situation de sous-hommes, de dominé. Les rapports qui se dégagent de cette relation à l'altérité sont des situations de déconstruction de la citoyenneté et de survalorisation de l'ethnie. C'est le lien social qui dépérit dans ce type de cohabitation. Le contexte législatif camerounais est donc celui d'une polarisation territoriale, qualitative et d'une catégorisation quantitative qui sont, du reste, des déterminants ethniques que l'on retrouvera dans des stéréotypes ici interprétés. Les choix lexicaux utilisés dans ces forums construisent une altérité ethnique repoussoir du fait de la différence d'opinion politique. Le processus d'altérisation est affecté par la négativité que les uns nourrissent envers les autres. Cette négativité qui est rapprochée d'un ailleurs, va de l'évidence de la barbarie à l'exclusion symbolique du « Nous national », à travers l'exclusion de l'autre des affaires

politiques. La force de l'hostilité entre les deux ethnies dans les réseaux sociaux apparaît comme une alerte qu'il faut prendre en considération avec le plus grand sérieux.

Conclusion

Sur quel principe doit se fonder une politique linguistique pour limiter les conflits internes? De nombreux chercheurs adossent les questions de conflits linguistiques sur les langues minoritaires ou majoritaires, mais les principes sur lesquels se fondent les politiques linguistiques sont peu identifiés et peu référencés comme causes des conflits linguistiques. Dans cet article, nous avons mis en évidence les fondements ethniques de la politique linguistique camerounaise comme cause du conflit ethnolinguistique manifesté par une altérité ethnique repoussoir. Les relations à l'autre sont embrigadées dans des approches stéréotypées que les mots contribuent à construire. Ces mots éveillent un sentiment agressif et sont ressentis comme de la persécution, car les représentations que l'on se fait d'un groupe ethnique altèrent l'appréciation de la réalité. Les relations sociales en sont souillées et dictent une forme de balkanisation ethnique qui entraîne le repli identitaire, car la violence verbale est la première étape vers la violence physique qui est le prototype de la division. La politique linguistique camerounaise considère les identités ethniques comme des données pures, figées. Elle n'a pas pris la mesure de la force intégrative et unificatrice que représentent les migrations internes. Ce phénomène social est réel et impose une redéfinition de l'identité et de l'altérité, et donc un renouvellement nécessaire des termes de cohabitation sociale. Il importe donc de modifier ces aspects de la Constitution à l'effet de donner à la politique linguistique une vision plus homogénéisante et unificatrice qui minimise la valeur politique de l'ethnicité.

Bibliographie

- Amossy, R. Herschberg-Pierrot, A. (2005). *Stéréotypes et clichés*, Armand Colin, Paris.
- Bedzigui, Y. (2008). *Les conflits en Afrique, Une résolution improbable ?* » In *Annuaire Francophone des Relations Internationales*
- Constitution de 18 janvier 1996
- Delouve, S. et Legal, J-B. (2021). *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Dunod, Paris. En ligne <https://doi.org/10.3917/dunod.legal.2021.01>
- Durkheim., E. (1988). *Les règles de la méthode sociologique*, Champ-Flammarion, Paris.
- Fogou, A. (2015). « De l'identité ethnique comme fondement de la justice sociale et politique » In *Ethica* vol 18 N°2 (2015) p33-59.
- The Conversation. (2024). <https://theconversation.com>
- Kemgheu Fékou. (2022). « Le pouvoir politique à l'épreuve de l'identité : analyse du ménage Etat-groupe ethno-régionaux ». *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales (RISS)*, Vol 6 (N° 9), pp72-78. Hal-04379555.
- Laroussi, F. (2003). « Quelle politique linguistique pour quel Etat Nation ? » *Glottopol* N°1
- Loi N° 2019/020 du 24 Décembre 2019 modifiant et complétant les dispositions de la loi N° 2016/007 du 12 Juillet 2016 portant code pénal qui réprime l'outrage à la tribu ou à l'ethnie.

- Mackay, F. (2003). Guide des droits des peuples autochtones dans l'organisation internationale du travail. Moreton-in-Marsh, FPP.
- Mbonda, J-M. (2003). « La justice ethnique comme fondement de la paix dans les sociétés pluriethniques. Le cas de l'Afrique ». In J. Boulad-Ayoud, L. Bonneville, Souveraineté en crise, L'Harmattan/Presse de l'Université de Laval, Québec. Pp 451-500
- Mbuyinga, E. (1989). Tribalisme et problème national en Afrique noire. Le cas de Kamerun, l'Harmattan, Paris.
- Menthong, H.-L. (1998). « Vote communautaire au Cameroun, un vote de cœur, de sang et de raison », Politiques Africaines N° 69 pp 40-52.
- Nsame Mbongo. (2004). Choc des civilisations ou recomposition des peuples? Dianioia, Chennevières-sur-Marne.
- Schapira, CH. (1999). Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules, Ophrys, Paris.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1989). La pertinence : communication et cognition, Minuit, Paris.
- Zang Zang, P. (2013). Linguistique et émergence de nations. Essai d'aménagement d'un cadre théorique, Lincom Europa, München.